

Serge Clément

Lorsqu'il y a dix ans nous explorions les pratiques de la ville par les vieilles personnes (Clément *et al.* 1996), nous rendions compte de perceptions par les intéressés : à l'heure de la vieillesse les pratiques changent même si elles s'inscrivent dans la continuité de l'histoire de vie. Elles sont aussi différenciées, socialement (l'avance en âge n'atténue pas les caractéristiques sociales) et spatialement (l'usage de la ville reste au grand âge dépendant des formes urbaines). Pourtant lorsqu'il s'agit de penser la ville pour les vieilles gens des figures de « personnes âgées » s'imposent qui ne sont pas des figures de l'habitant citadin qui a pris de l'âge, mais des figures qui ont fait basculer l'habitant dans un autre « état », le plus souvent diminué, presque toujours dans l'incapacité d'exercer les compétences de sujet dont il semblait pourvu (au moins théoriquement) quand il était plus jeune. L'inventaire des recherches sur les thématiques liées à l'habiter¹ montre que l'individu vieillissant n'est pas encore présent sur la scène publique, car il est masqué généralement par une série de portraits (voire de caricatures), peu interrogés, produits par des acteurs préoccupés avant tout du danger que représente le vieillissement.

Dépendance et prothèses technologiques

Les images de la « dépendance » sont très présentes dans les médias dès qu'il s'agit de provoquer la peur de la vieillesse dans ses implications individuelles et collectives : handicaps, maladies et solitude pour l'individu, coûts finan-

ciers (assurance maladie, retraites) pour la collectivité. Le risque d'une telle dramatisation est celui de l'« âgisme », avec son cortège de dévalorisations et de disqualifications (Membrado M., 1999) dont on ne mesure pas véritablement les conséquences sur la vie des individus vieillissants. En fait la notion de dépendance apparaît comme faisant obstacle à l'expression de la personne par la définition même qu'elle implique : la dépendance comme état, avec sa connotation d'incapacité à accomplir les actes de la vie quotidienne ne favorise pas la conception d'un acteur qui pourrait avoir son mot à dire sur la gestion de sa vie (Ennuyer B., 2002). Or l'incapacité physique, au moins, n'empêche pas que la personne puisse exercer son pouvoir de sujet. Pour Anne-Marie Guillemard (1994), les politiques vieillesse font de la dépendance une perte du pouvoir de participation : « [...] plutôt que de prévenir la perte d'autonomie, ces programmes auraient paradoxalement contribué à renforcer la construction sociale de la vieillesse comme le temps de la dépendance et du recul de l'autodétermination ». Stigmatiser en parlant de dépendance plutôt que de handicap c'est mettre l'accent sur la faiblesse dans le rapport avec les autres.

Deux moyens principaux visent à compenser dans l'habitat les pertes dues à cette « dépendance » : les services professionnels proposés dans des résidences et/ou l'apport technologique, résumé souvent par le terme « domotique ». Hypothèses de la « dépendance » et de la « solitude » sont associées dans des réalisations où ces services et les technologies sont réunis, avec parfois l'ambition de promouvoir l'intergénérationnel. Par la magie de la technique on peut vaincre la peur du vieillissement. Aussi, les avantages de ces innovations matérielles sont souvent plus lisibles dans les écrits que ceux liés par exemple à la présence d'une maîtresse de maison, (Clément S., Dubreuil C., 1999). Les

1. Cet article s'appuie sur une analyse bibliographique menée principalement par Christine Rolland et Christine Thoër-Fabre, alors doctorantes au CIRUS, et financée par le Plan Urbanisme Construction Architecture. Voir : Clément S., Rolland C., Thoër-Fabre C., (avec la participation de Marie-Reine Gallard et Bernard Thumerel) : *Usages, normes, autonomie : analyse critique de la bibliographie concernant le vieillissement de la population*, CIRUS-Cieui, février 2005.

évaluations de ces réalisations ne sont pas bien nombreuses et il est difficile de connaître la vie sociale dans ces habitats où l'on décrète de l'intergénérationnel. Les usages des technologies présentées comme les dernières prouesses de nos ingénieurs sont méconnus, et l'on aimerait aussi avoir une idée de l'importance quantitative de ces diverses réalisations qui se présentent souvent sous la terminologie « d'expériences », dont on ne sait jamais si elles sont véritablement réussies. Le portrait de « l'isolé dépendant » constitue une sorte d'écran qui empêche de s'interroger véritablement sur les usages.

Handicap et entourage

Les questions liées à l'espace pratiqué font référence aux capacités de mobilité et d'accessibilité aux lieux et aux services. Or, la figure dominante présentée par les écrits qui rendent compte de ces questions est celle de la personne handicapée. En effet, les difficultés à monter dans un bus, à se déplacer, à traverser une rue relèvent de la rencontre entre une incapacité, physique le plus souvent, mais parfois cognitive, et la matérialité d'un espace qui peut être plus ou moins accessible à tous. Pour autant, le fait d'être très âgé est-il réductible à celui de souffrir d'incapacités ? Est-il possible d'évaluer la part « vieillesse » dans le comportement d'une personne âgée handicapée ? Peu de recherches s'intéressent véritablement à cette question, car les figures se superposent souvent sans que l'on trouve intérêt à les séparer, tant la personne âgée apparaît comme une personne malade (les « polyopathologies » de la gériatrie) et/ou une personne handicapée (la « dépendance » de la gérontologie). Pourtant on peut considérer que le fait d'avoir vécu longtemps (une autre manière de dire qu'une personne est âgée) implique une façon particulière de se situer dans la société, le monde et le temps. Les notions de déprise des sociologues ou de « stratégies compensatoires alternatives » des psychologues rendent compte des spécificités du vieillissement des personnes.

Moins déclaré incompetent dans ses capacités de sujet que le « dépendant », le handicapé semble parfois bénéficier d'une prise en compte de sa volonté de résoudre les difficultés qu'il peut trouver dans ses relations à l'environnement. Ainsi lorsque les concepteurs du métro VAL s'interrogent sur l'accessibilité de leurs voitures à la population âgée ils mettent en scène des figures qui tracent le profil de personnes à mobilité réduite où l'on trouve aussi bien des gens âgés que des femmes enceintes (Chevrier S., 1999). La notion même de handicap, qui met en parallèle un phénomène individuel (l'incapacité d'un individu) et un phénomène collectif (la production d'un environnement matériel) laisse la place aux interrogations sur l'interaction entre la personne et le milieu, et ouvre donc sur la décision de l'acteur.

Certaines recherches montrent que la personne handicapée n'est pas seule face aux produits techniques dispo-

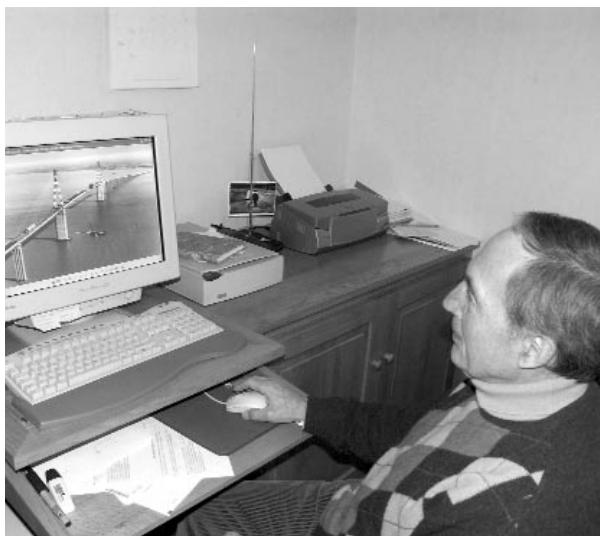
nibles sur le marché. Cette dimension sociétale replace la personne dans son réseau, familial et social. L'enquête Handicap-Incapacité-Dépendance a montré un résultat qui peut paraître paradoxal : curieusement, les personnes seules recourent moins à des aides techniques (Kerjosse R., Weber A., 2003). Le paradoxe est levé lorsqu'on s'aperçoit à quel point l'entourage est convoqué lorsqu'il s'agit de prendre la décision d'achat ou d'aménagement.

Pour Françoise Le Borgne-Uguen et Simone Penneç (2000) les usages des objets techniques introduits dans l'habitat et les aménagements entrepris sont différenciés et déterminés davantage par les stratégies personnelles, les formes de l'organisation familiale et les normes de l'intervention des professionnels que par le degré du handicap ou l'âge. Les usages et les stratégies dans les rapports aux objets et à autrui sont à saisir à la lumière des représentations qu'élaborent les personnes âgées sur leur handicap et s'inscrivent dans une recherche de continuité. Les aides techniques sont ainsi valorisées si elles permettent de soutenir le projet de la personne souffrant de handicap et de maintenir les relations conjugales, filiales et amicales.

L'hétérogénéité des représentations de la vieillesse

De multiples acteurs estiment avoir leur mot à dire sur les « besoins » des personnes âgées. Les divers acteurs qui ont à « construire » la vieillesse ont leur propre perception et en particulier tendent à produire des normes qui leur sont propres. L'évolution de l'habitat des personnes âgées en banlieue, est une question déjà travaillée en Amérique du Nord, qui commence à susciter des questionnements en Europe. Des observateurs, démographes ou ethnologues peuvent constater des risques d'isolement social dans ce type d'espace urbain, ou des difficultés dans l'accessibilité aux services.

L'aménageur peut suggérer alors d'améliorer l'espace piétonnier, le système d'éclairage de la voirie, afin que la banlieue soit davantage praticable à pied. Mais la municipalité, qui doit financer les travaux, s'interroge sur l'opportunité d'engager de tels frais, car elle ne sait pas évaluer si les personnes vieilliront sur place où si elles souhaitent aller ailleurs. Le sociologue qui va enquêter chez les habitants âgés apprend qu'ils sont très attachés à rester chez eux, qu'ils utilisent la voiture comme ils l'ont toujours utilisée dans leur quartier et qu'ils n'envisagent pas de changer leurs habitudes (Lord S., 2004). Les médecins pourtant voudraient faire marcher ces personnes, pour des raisons de santé, car ils veulent combattre l'obésité, source de maladies cardio-vasculaires ; les législateurs, de leur côté, s'inquiètent du danger que peuvent représenter les conducteurs vieillissants pour les autres et songent à contrôler leurs capacités de ce point de vue.



Marie-Claire Bordaz

Ingénieur en retraite, consultant en ponts

Beaucoup d'acteurs ont à se prononcer sur les pratiques urbaines d'une population vieillissante. Quelles peuvent-être les instances de régulation pour un tel problème? Quels sont les lieux de débats où se posent ces questions? Comment peuvent se présenter ces débats à l'échelle locale? Quels sont les lieux où les personnes concernées pourraient se prononcer sur leur devenir d'usagers de la ville?

Associer les usagers

Les approches par l'utilisateur sont trop souvent fermées sur les portraits du « dépendant », du « vieux souffrant de solitude » ou du « handicapé ». À côté de ces usagers trop « construits » *a priori*, certaines opérations, bien peu fréquentes, se soucient de construire l'utilisateur dans son rapport aux offres techniques ou de services. Il n'est pas alors un « donné » présumé, il est une potentialité qui va prendre forme au cours de l'application du programme. Il est défini d'abord comme le porteur d'une parole qui peut être prise en compte. Certains bâtisseurs, certaines municipalités ont développé des approches originales, restées parfois confidentielles, car réalisées dans le cadre d'études.

C'est ainsi que la ville de Rennes a organisé des « marches exploratoires » d'usagers âgés de la ville. La méthode « consiste à organiser une exploration de son environnement avec des groupes de personnes ayant un profil particulier sur un parcours prédéterminé » (Macé J., Tyrant F., 2004). Des groupes de personnes âgées ont ainsi parcouru la ville et « ont constaté que la ville n'était pas conçue pour les personnes vieillissantes, mais pour des personnes bien portantes, véloces et autonomes, pour aller toujours plus vite ». Des propositions d'améliorations ont ainsi été formulées à la suite de cette démarche.

Autre approche célèbre et plus ancienne, celle connue sous

le nom de « programmation générative », appliquée dans le cadre du programme SEPIA (Secteur Expérimental de Programmation Innovante pour l'Habitat des Personnes Âgées), mis en place à partir de 1989. L'examen de la documentation qui rend compte de ce programme ne permet pas de se faire une idée absolument claire sur la question de la participation effective des usagers. En ce qui concerne l'ambition des promoteurs de la méthode, il n'y a aucun doute, la participation des usagers fait l'objet d'une procédure originale de consultation. Même si à l'origine la méthode veut répondre à une demande des architectes (« il y a donc un problème de communication entre les architectes et les gens pour qui ils travaillent », *Métropolis*, 1991), l'effort de répondre à la demande des usagers âgés est nettement affiché.

Mais comment obtenir la participation de gens âgés « qui ne savent pas toujours formuler leur expérience » (*Métropolis*, 1991)? La programmation générative a prévu en particulier le fonctionnement de « groupes de transaction », « groupes de consultation qui permettent d'associer de multiples usagers (habitants, familles, visiteurs, personnels médicaux, de service ou d'entretien, agents de base de services publics ou urbains, commerçants du quartier) en les répartissant selon des espaces spécifiques dont ils ont des expériences vécues concrètes », (Sechet P. *et al.*, 1995). Les usages sont-ils donc connus en tant que tels? Leur expression semble se faire dans la transaction : c'est autour d'une table entre partenaires divers que cette expression se réalise. S'il semble évident qu'un assez grand nombre d'usagers a pu participer, la part des personnes âgées parmi ces usagers est mal connue, et leur rôle dans ces groupes fait l'objet de constats plutôt circonstanciés. La question de la participation des personnes âgées à ces groupes de transaction est généralement reconnue comme une « difficulté méthodologique ». Un architecte le dit très justement : « On s'est donné beaucoup de mal pour qu'elles participent mais je pense que les personnes âgées ne le peuvent pas parce que malheureusement elles se prennent pour des objets », (Bernard Brunhes Consultant, 1997).

Toutefois une question demeure : se prennent-elles pour des objets ou se prennent-elles pour ce pour quoi on les prend? Ce ne sont pas les personnes âgées qui sont chargées des comptes rendus.

La figure du citoyen âgé

La participation des personnes âgées dans la cité n'est pas une thématique de recherche bien fournie. Là aussi, l'emprise d'une définition gérontologique de la vieillesse est particulièrement lourde. Catherine Gucher a montré la force de la catégorisation des populations par leur âge qui implique leur quasi-exclusion des autres politiques : « S'est ainsi développé un processus de catégorisation de la vieillesse qui fait des "vieux" une catégorie d'"intouchables" pour les non-initiés, les non-professionnels, les non-experts.



Explications techniques dans le quartier Saint Apollinaire à Dijon

Les vieux ne sont donc pas accessibles aux politiques urbaines, aux politiques familiales », (Gucher C., 1998). Du coup, les élus et les professionnels ont tendance à poser la question de la participation des plus vieux dans la cité en termes de services spécifiques. Cet enfermement catégoriel peut-il être cassé par des volontés politiques ?

Si l'on en croit un ouvrage récent qui rend compte de diverses expériences menées par des municipalités dans ce sens (Institut des villes, 2004), une certaine prise de conscience de la nécessité de re-considérer le problème de la participation des plus âgés à la vie citoyenne se fait jour. Ainsi plusieurs moyens sont évoqués pouvant travailler à l'émergence de formes participatives :

- Le combat contre l'âgisme. La honte d'être vieux découle du regard des autres. Les pouvoirs politiques peuvent essayer de renverser la tendance, de façon à limiter le sentiment, chez les plus âgés, par exemple, d'avoir vécu trop longtemps, ou d'être considérés comme des objets.

- Favoriser l'expression collective des âgés par des institutions spécifiques. Certaines municipalités ont institué des « Conseils des Sages », mais nous manquons d'études qui évaluent précisément leur rôle. Des critiques sont parfois adressées à cette méthode, qui peut apparaître comme une autre forme de retour des catégories.

- Travailler avec des associations locales, pas forcément

définies par l'âge de leurs adhérents, mais en pariant que l'engagement des jeunes retraités d'aujourd'hui se maintiendra dans le temps, et qu'ils vieilliront comme adhérents.

- Mieux connaître par l'étude les populations concernées. Le citoyen âgé n'est pas connu par les élus tant que des moyens de connaissance ne sont pas mis en place. Les études, à propos d'un nouvel équipement par exemple, peuvent apporter des éléments de connaissance, pour peu que la population soit véritablement interrogée (par exemple Aida, 2001).

La participation des personnes âgées dans la cité pose sans doute des problèmes identiques à ceux de bien d'autres populations. La particularité des plus âgés d'entre eux, c'est que beaucoup de monde parle à leur place : des professionnels, des élus, des familles, les jeunes retraités. Aussi, la question de leur participation à la vie citoyenne tient autant aux changements d'attitude de ces divers « porte parole » que des plus âgés eux-mêmes.

La durée et le passage

Les normes liées au vieillissement évoluent avec chaque génération qui arrive à l'âge de la vieillesse, et surtout avec les caractéristiques de chaque génération historique. Les

vieilles personnes, longtemps définies principalement par le regard des autres, marquées par les constructions figuratives des « spécialistes » soucieux de leur sort vont-elles pouvoir prendre la parole en tant que personnes « tout simplement » vieillissantes ?

Nous retrouverions alors la diversité sociale des formes du vieillir, la diversité des genres, des conditions, des constructions identitaires (Caradec V., 2004), l'originalité des parcours de vie. Dans la ville ce sont toutes ces vieillesse différentes qui tentent de se faire une place (Pennec S., 2005), certes avec les difficultés propres liées à l'âge, accentuées toujours lorsque les personnes ont été moins bien classées que d'autres dans la hiérarchie sociale, mais dans des relations aux autres qui essaient d'échapper au miséra-

bilisme, à la stigmatisation, à la peur ambiante vis-à-vis du vieillissement.

Lorsque les personnes qui ont vécu longtemps prendront la parole, ce sera sans doute toujours pour s'étonner de l'évolution du monde qu'elles ont connue, des mondes qu'elles ont traversés. Il ne faudra pas seulement y entendre de la nostalgie, mais lire la conscience d'une durée dont les plus jeunes qu'elles n'ont pu faire encore l'expérience. Le sentiment que la ville, le monde, vieillissent avec soi, aide à vieillir soi-même. Mais peut-être que cette ville, que ce monde, peuvent profiter de la longue existence de certains de ses membres pour poser la question : qu'avons nous à apprendre de ces passages d'un monde à l'autre, et de l'expérience même du passage ?

Références bibliographiques

Aida (2001), *Les attentes des 55 ans et plus à Nantes. Enquête téléphonique. Analyse*, Toulouse, Aida.

Bernard Brunhes Consultants, (1997), *Personnes âgées et habitat, Évaluation du programme SEPIA*, Ministère du Travail et des Affaires Sociales, DHC, CNAVTS, CDC, UNFOHLM, p. 64.

Caradec V., (2004), *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Paris, PUF.

Chevrier S., (1999), « Métros légers et personnes âgées : les trois figures de la personne âgée », *Retraite et Société* n° 26.

Clément S., Dubreuil C., (1999) « L'offre technique dans le travail de définition de la vieillesse. Le cas des "résidences intégrées" à Toulouse », *Retraite et Société*, n° 27, pp. 9-19.

Clément S., Mantovani J., Membrado M., (1996), « Vivre la ville à la vieillesse : se ménaager et se risquer », *Les Annales de la Recherche Urbaine* n° 73, pp. 90-98.

Ennuyer B., (2002), *Les malentendus de la dépendance ; de l'incapacité au lien social*, Paris, Dunod.

Gucher C., (1998), « Le trop pensé de la vieillesse dans les politiques gérontologiques, obstacles à l'insertion des gens âgés dans la ville », in Yerpez J. (dir.), *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, pp. 42-48.

Guillemard A., (1994), « Les politiques de la vieillesse en Europe », in Vercauteren R., Pitaud P. (dir.), *Vieillir dans les villes de l'Europe du Sud*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, pp. 47-64.

Kerjosse R., Weber A., (2003), « Aides techniques et aménagements du logement : usages et besoins des personnes âgées vivant à domicile », *Études et Résultats* n° 262, pp. 1-11.

Lalivé d'Épinay C., (1996), *Entre retraite et vieillesse. Travaux de sociologie compréhensive*, Lausanne, Éditions Réalités sociales.

Le Borgne F., Penne S., (2000), *L'adaptation de l'habitat chez des personnes de plus de 60 ans souffrant de handicaps et/ou de maladies et vivant à domicile. Les usages et interactions entre les personnes, les proches et les professionnels*, Université de Bretagne Occidentale.

Lord S., (2004), *Les aînés face à leur avenir résidentiel : la cas de résidents de banlieues de Québec*, Mémoire de maîtrise, Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, Québec, Université Laval.

Macé J., Tyrant F., (2004), « Vieillir en bonne santé. L'expérience de Rennes (35) », in *Villes et vieillir*, Institut des Villes, La Documentation Française, pp. 328-31.

Membrado M., (1999), « Expériences de la vieillesse et confrontation au regard des autres », *Les sciences sociales face au défi de la grande vieillesse*, Genève, Centre Interfacultaire de Gérontologie.

Métropolis, (1991), *Interview de Michel Conan par Anne Huruguen*, *Métropolis* n° 94-95, Écologie de la vieillesse, pp. 88-94.

Pennec S., (2005), « La pluralité des vieillesse urbaines », in Penne S., Le Borgne-Uguen F. (dir.), *Technologies urbaines, vieillissements et handicaps*, Rennes, éditions ENSP, pp. 153-169.

Sechet P., Daniel-Lacombe E., Laforgue J.-D., (1995), *La méthode générative. Programmation et conception de l'habitat des personnes âgées*, Paris, Plan Construction et Architecture, CSTB.

Biographie

SERGE CLÉMENT est sociologue au Centre Interdisciplinaire de Recherches Urbaines et Sociologiques, Université de Toulouse-Le Mirail, CNRS. Il travaille en sociologie de la santé, particulièrement sur les questions de vieillissement et de grande précarité. Il a publié récemment : Clément S., Lavoie J.-P. (dir.), (2005), *Prendre soin d'un proche âgé : les enseignements de la France et du Québec*, Éditions Eres ; Clément S., Mantovani J., Rolland C., (2005), « Réseau de soin ou réseau de santé : les perspectives "géronto-gériatriques" révélées par les Unités mobiles hospitalières », *Sociologies Pratiques*, n° 11, pp. 57-72 ; Clément S., (2005), « Les objets techniques dans les processus de négociation du vieillissement », in *Technologies urbaines, vieillissements et handicaps*, sous la direction de Simone Penne et Françoise Le Borgne-Uguen, éditions ENSP, pp. 99-108. sclement@cict.fr